

VERSILLAT INFOS

11

Nouveau : site internet

www.versillat.fr



Commune de Saint Agnant de Versillat

10 rue Marc Parrotin 23300 Saint Agnant de Versillat • Tél : 05 55 63 83 75

LE VILLAGE ▾

LA COMMUNE ▾

VIVRE À VERSILLAT ▾

LOISIRS & TOURISME ▾

VERSILLAT PRATIQUE



Bienvenue à Saint Agnant de Versillat



Vie scolaire



Gîte municipal



CHAUDIÈRE BOIS P.3



FINANCES P.4



VIE COMMUNALE P.8

L'édito du maire



C'est avec un peu d'amertume que je traverse cette année 2019, dernière année de cette mandature. Le mouvement des gilets jaunes, les élections européennes me laissent dubitatif.

Que dire d'une nation capable de placer en tête une formation politique extrémiste ? Quoi penser de cette montée d'un populisme qu'ici à Saint Agnant de Versillat nos anciens ont combattu, souvent au péril de leur vie, il y a 75 ans ?

J'ai choisi de positiver dans ce contexte troublé et de vous annoncer que les ressources en eau de notre commune vont être valorisées et exploitées. Les études et les choix d'entreprises devraient débuter fin d'année. Des projets éoliens sont développés actuellement et devraient aboutir dans les prochains mois. Notre capacité à être autonome en matière d'eau et d'énergie sera un atout pour l'avenir de notre commune rurale.

Le chantier de chaufferie et réseau de chaleur est terminé. Un article de ce bulletin vous détaillera son fonctionnement.

Un nouveau système de chauffage a été installé dans la maison du temps libre ; il devrait également apporter un peu de fraîcheur l'été.

Depuis trois ans nous avons choisi d'intervenir de façon conséquente sur le réseau routier de la commune. La commission des travaux présidée par Roger Josse a élaboré un programme soutenu de rénovation avec des aides financières importantes. Sans augmentation des taux d'impositions communaux depuis 2008 et malgré les fluctuations des aides nationales, régionales et départementales au cours de ces années, notre commune a su maintenir le cap.

Saint Agnant de Versillat reste de par ses équipements, ses industries, ses commerces, ses artisans, ses agriculteurs – éleveurs une commune dynamique où il fait encore bon vivre.

Ne gâchons pas tout par des dérives d'un jour et réfléchissons ensemble aux solutions les meilleures.

Je remercie l'équipe municipale que j'ai eu l'honneur de conduire dans ce mandat.

Bien à vous

Pierre Decoursier

Informations diverses

RESEAU DE CHALEUR

Une consommation élevée et excessive d'électricité ainsi qu'une volonté d'aller vers des énergies renouvelables nous a motivé pour répondre à un appel à projets régional dès 2017. L'étude de faisabilité d'une chaufferie plaquettes bois – réseau de chaleur au centre bourg de notre commune nous a confortés dans cette idée d'économie financière. La chaufferie, le silo de stockage ainsi que la partie hydraulique sont installés dans une grange réhabilitée attenante au commerce multiservices.

Le groupe scolaire, la mairie, la maison des



associations, deux logements communaux et le commerce multiservice ont été raccordé à ce réseau de chaleur.

Après quelques mois de fonctionnement nous avons constaté une amélioration de la qualité du chauffage dans les locaux concernés.

Des réglages de la chaudière devraient nous permettre d'optimiser encore les installations.

LA TAXE TEOMI

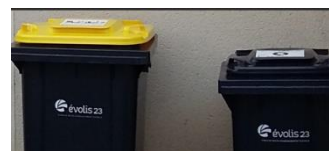
Depuis le 01 novembre 2018, le centre d'enfouissement de Noth est officiellement fermé. Le département de la Creuse ne disposant plus de solution de traitement, nos ordures ménagères sont désormais acheminées puis traitées à Gournay dans l'Indre. La TEOMI (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) ne concerne que les ordures ménagères. Cette taxe se divisera en deux parties :

- Une part fixe de 80%, basée sur le bâti (m² de l'habitation) et les charges de collectes.
- Une part variable de 20%, basée sur le volume des bacs et le nombre de levées.

Active dès janvier 2020 pour les habitants de Saint Agnant de Versillat son montant figurera sur votre avis de taxe foncière. De nouveaux bacs individuels et pucés, ont été distribués par Evolis 23. L'année 2019 doit permettre aux usagers de se familiariser avec ce nouveau mode de collecte. Le but de la TEOMI est d'inciter les usagers à diminuer leur production d'ordures ménagères, en adoptant des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement (compostage, achat de produits recyclables...)

A l'échelle de la commune, nous, les 1133 Versillacoises et Versillacois, produisons chaque année **296 TONNES d'ordures ménagères**.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Evolis 23 :
Tél : 05 55 89 86 06 ; Mail : <https://www.evolis23.fr>



Finances 2018-2019

PREVISIONS - REALISATIONS 2018 ----- PREVISIONS 2019

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2018	1 095 870,33	1 095 870,33	769 283,72	769 283,72
Réalisations de l'exercice	735 580,76	875 272,67	358 296,38	356 715,80
Report de l'exercice 2017		259 641,33	69 919,65	-
Résultat exercice 2018	735 580,76	1 134 914,00	428 216,03	356 715,80
Restes à réaliser à reporter sur 2019			232 914,94	208 544,34
Résultat total 2018		399 333,24	- 95 870,83	
PREVISIONS 2019	1 151 442,76	1 151 442,76	769 283,72	769 283,72

SERVICE DES EAUX

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2018	154 835,09	154 835,09	254 049,33	254 049,33
Réalisations de l'exercice	130 226,34	36 415,83	5 782,30	17 894,19
Report de l'exercice 2017		96 235,09	-	116 190,09
Résultat exercice 2018		2 424,58		128 301,98
Restes à réaliser à reporter sur 2019			-	0
Résultat total 2018		2 424,58		128 301,98
PREVISIONS 2019	156 583,83	156 583,83	273 560,81	273 560,81

SERVICE ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2018	32 515,48	32 515,48	20 260,49	20 260,49
Réalisations de l'exercice	23 829,57	27 987,91	14 356,09	14 211,95
Report de l'exercice 2017		1 763,09	4 661,39	
Résultat exercice 2018		5 921,43	- 4 805,53	
PREVISIONS 2019	30 206,91	30 206,91	20 771,98	20 771,98

LOTISSEMENT ROUTE DU STADE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2018	44 779,47	44 779,47	29 567,19	29 567,19
Réalisations de l'exercice	14 783,19	14 783,19	-	-
Report de l'exercice 2017		14 783,19	14 783,19	
Résultat exercice 2018		29 566,38	14 783,19	29 567,19
PREVISIONS 2019	44 567,19	44 567,19	29 567,19	29 567,19

SECTIONS DE COMMUNE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2018	5 981,03	5 981,03	18 494,59	18 494,59
Réalisations de l'exercice	139,00	600,45	0,00	0,00
Report de l'exercice 2017		5 406,03		18 494,59
Résultat exercice 2018		5 867,48	18 494,59	18 494,59
PREVISIONS 2019	6 388,48	6 388,48	18 494,59	18 494,59

CCAS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2018	8 680,68	8 680,68	-	-
Réalisations de l'exercice	4 409,05	5 000,00		
Report de l'exercice 2017		3 230,68		-
Résultat exercice 2018		3 821,63		-
PREVISIONS 2019	8 821,63	8 821,63	-	-

Travaux

Travaux d'aménagement de voirie réalisés par les employés municipaux au cours de l'année 2018

- **LA CUEILLERE** : création d'un parking ACCA (association de chasse de St Agnant) et passage busé sur la piste.
- **LA CUEILLERE village** : création d'un réseau d'eaux pluviales, pose de canalisation, création de regard et de tête d'aqueduc.
- **Route de LA CUEILLERE** : curage des fossés, profilage des banquettes.
- **LES MAISONS** : création d'un réseau d'eaux pluviales.
- **LES CHAMPS** : reprofilage d'un chemin rural, réaménagement par empierrement.

Programme de travaux 2019 à réaliser avec subvention DETR.

Le programme de grosses réparations sur la voirie communale 2019 est ainsi constitué

1 – Parking et place de la Mairie, place du Commerce, parking du gîte et impasse maison BEAUFRANC
2 – Voie communale n° 7 du CLUZEAU à la route des FOUGERES : 1 207 mètres linéaires
3 – Voie communale n° 9 du village du BOUCHARDON au chemin départemental n° 72 : 1 060 mètres linéaires

4 – Voie communale de la VILLAUGOUEIX : 520 mètres linéaires

5 – Voie communale de PEUPLAT à la limite de la commune de NOTH : 680 mètres linéaires

Nous avons reçu dernièrement l'arrêté de subvention DETR pour un montant d'environ 40 000.00 Euros.

Nous contacterons le plus rapidement possible les entreprises pour que les travaux soient réalisés durant le deuxième semestre 2019.

Travaux à réaliser dans l'année 2019 par les employés municipaux.

- **Voie communale du BOUCHERON à LA CHENEDIERE** : curage de fossés et pose de tuyaux en traversée de route.
- **LE GRAND COURET** : création d'un réseau d'eaux pluviales et suppression de bordure existante.
- **Chemin de LA CAFARDERIE à LA CHADROLLE** : reprofilage et curage de fossé.
- **Chemin rural du PUY ROLAND** : reprofilage de la plate-forme du chemin.
- **Chemin rural de LA PRUGNE à MARTEIX** : curage de fossés et reprofilage.
- **Chemin rural de LA PRUGNE à PEUVINAUD** : reprofilage et curage de fossé.
- **Village de LA PEYRE** : tête de buse à rectifier.
- **LA CHADROLLE** : tête de buse à faire.

Vie Scolaire

La commune de St Agnant de Versillat possède 2 écoles avec chacune 1 direction distincte ; une école maternelle à 2 classes et 1 école élémentaire à 3 classes.

Le bâtiment scolaire est situé au cœur du bourg et se compose :

Au rez de chaussée : 2 classes sont réservées à la maternelle ainsi qu'une salle de sieste et une salle d'évolution commune aux deux écoles, des sanitaires, la salle de restauration, la salle informatique, la bibliothèque et une classe pour l'élémentaire (cp).

A l'étage : nous trouvons 3 classes pour l'élémentaire, une salle de réunion si besoin pour le (RASED), le bureau des enseignants, des sanitaires.

Dans la cour : des espaces de jeux sécurisés ainsi qu'un préau sont aménagés pour les récréations des enfants.

L'école dispose d'un patio et d'un jardinet cultivé par les élèves et entretenu par le personnel communal ; des locaux techniques permettent le rangement du matériel.

Vous pouvez joindre les écoles :

- Maternelle : 0555638044
- Elémentaire : 0555633054

Les horaires d'ouverture de l'école, les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de :

8h50 - 12h15 et 13h 35 - 16h30

Pour l'année 2018/2019, 36 enfants ont fait leur entrée en maternelle et 62 enfants en élémentaire.

Une garderie GRATUITE est proposée :

Le matin de 7h30 à 8h50

Le soir de 16h30 à 18h45

Le restaurant scolaire :

Deux services de repas sont effectués entre 12h15 et 13h15 afin que les plus petits puissent manger dans le calme.

Un transport de car est assuré matin et soir pour chaque jour d'école.

La bibliothèque :

Elle est ouverte tous les après-midis pour l'accueil des élèves et de leurs enseignantes.

Toute nouvelle inscription à l'école, la garderie, le transport et le restaurant scolaire se fait à la mairie.

Tarifs des repas : maternelle : 3,15 € élémentaire : 3,35 €.

Site internet

A l'adresse www.versillat.fr vous trouverez les informations concernant la commune de St Agnant de Versillat : les tarifs des locations des salles, les évènements à venir, les horaires de la poste ou de la bibliothèque ...

Par exemple pour la bibliothèque :



Elle est ouverte au public deux jours par semaine, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont :

mardi de 15h30 à 17h30

mercredi de 10h à 12h

Les associations de la commune y sont également présentées.

Vous trouverez les bulletins « Versillat infos » précédents ainsi que les procès-verbaux des conseils municipaux en téléchargement.

Vie Communale

Le commerce multiservice a été repris depuis le 1^{er} décembre 2018 ; il s'appelle désormais : « Le Bock'ale ».



Un jeune couple dynamique, Ludivine DESPLACES et son conjoint Sébastien DAUDET font vivre ce commerce avec joie et enthousiasme.

Les soirées qui y sont organisées font vivre le centre bourg, matchs de foot ou fête de la musique au rendez-vous.

Vous y trouverez : un bar-tabac, un dépôt de bouteilles de gaz, de l'alimentation, des boissons, des jeux à gratter ...

N'hésitez pas à venir y passer un moment convivial, ils seront heureux de vous accueillir.

Théâtre saison 2018

Malgré une réduction d'effectif au niveau de la troupe en 2018, l'atelier théâtre de VLC a su se serrer les coudes et donner le meilleur pour réussir de belles représentations pour la saison 2018. Une représentation supplémentaire a eu lieu à St Sulpice les Feuilles le 30 mars 2019.



Puces des Couturières du 17 mars 2019

La deuxième édition a rencontré un vif succès. Cette année il y a eu 28 exposants (professionnels et amateurs) et malgré le mauvais temps, les visiteurs se sont succédés toute la journée.

Rendez-vous est pris le 15 mars 2020 pour la 3ème édition.



Commémoration du 8 mai 2018

Le **speed cross** du 1^{er} décembre 2018 a connu un vif succès. Bravo à tous les participants, déguisés ou non !

Il ne sera pas reconduit cette année.



Manifestation devant l'école lors de l'annonce de la fermeture de la quatrième classe de l'école élémentaire.

Objectif zéro pesticide

Depuis 2017, La commune de Saint Agnant de Versillat a décidé de bannir l'emploi de pesticides de synthèse. En effet l'usage des pesticides présente des risques potentiels pour l'environnement, la santé des utilisateurs et de la population.

Concernant l'emploi des herbicides, désherbants principalement utilisés sur notre territoire, les agents municipaux ont eu recours à des techniques alternatives telles que : le paillage, l'installation de couvert végétal, le désherbage manuel (à la main ou avec un outil), thermique (eau chaude ou à la flamme), ou mécanique (brosse, herse, rotofil).

Il faut savoir que, malgré une prise de conscience collective, la France reste le deuxième utilisateur européen de pesticides, juste derrière l'Espagne.

Les pesticides sont partout dans l'air que nous respirons, dans l'eau que nous buvons et dans notre alimentation. De nombreuses études ont démontré leurs effets préjudiciables sur notre santé, ils seraient notamment à l'origine de déficits immunitaires, de cancers, d'atteintes neurologiques etc...

Leur impact sur l'environnement est conséquent, ils engendrent la disparition de la biodiversité d'oiseaux, mammifères, poissons, insectes ; d'ailleurs, à ce jour, l'abeille est officiellement classée comme étant une espèce en voie de disparition.

Contrairement à ce que l'on pense, l'usage des pesticides n'est pas anodin et leur épandage ne s'arrêtent pas à la clôture du voisin, ou au fossé d'à côté. En effet, ils persistent durant de nombreuses années dans la terre, on parle alors de « rémanence » et peuvent gagner les nappes phréatiques, polluant ainsi, les eaux de surface.



Cet article ne vise pas à montrer du doigt ou à faire culpabiliser tel ou tel utilisateur de pesticides, particuliers ou professionnels, mais il est important d'avoir conscience de la dangerosité que représentent ces produits pour notre avenir. La commune a décidé de s'engager en les supprimant, maintenant c'est à chacun d'agir à son échelle, et selon ses convictions.

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Antoine de St Exupéry

NAISSANCES

CHATELIN	Gabano	22 janvier 2018
BASSINET	Clément	13 avril 2018
FOURMAUX	Galaad	25 juin 2018
MAZERAT	Chloé	17 novembre 2018
CAUBERE	Ambre	8 décembre 2018



MARIAGE

**VIZCAINO Laurent et
VIGNERON Nathalie**

18 aout 2018



DECES

BERNARD Lucette née VITTE	2 janvier 2018
DUCOURTIOUX Serge	7 mars 2018
SERGENT Monique	14 mars 2018
BOURDON Alexandre	16 mars 2018
WALTENER Daniel	14 mai 2018
COURET Roger	2 juin 2018
DARDANNE Robert	24 juin 2018
LARDEAU Jean-Marie	19 juillet 2018
DUMONTEIL Sylvie	21 aout 2018
RUDEWICZ Jacques	22 aout 2018
TARDY Michel	27 aout 2018
LAGRANGE Lucienne	7 septembre 2018
TABITEAU Jean	26 septembre 2018
PEYPOUX Bernard	20 octobre 2018
BERNARD Daniel	6 novembre 2018
CASTILLE Raymond	décembre 2018

QUIZ : Connaissez-vous votre commune ?

- Combien y a-t-il d'habitants au dernier recensement effectué à St Agnant de Versillat ?
a) 1087 b) 1133 c) 1126 d) 1144
- Combien y a-t-il de villages actuellement ?
a) 50 b) 55 c) 56 d) 52
- Combien y a-t-il d'élèves au total dans les deux écoles ?
a) 86 b) 92 c) 81 d) 96
- Quel(s) cours d'eau passe(nt) dans la commune ?
a. la Sédelle b. la Cazine c. La Benaize d. le Rau thautau
- Combien y a-t-il de conseillers municipaux dans la commune ?
a. 11 b. 13 c. 15 d.16,5
- Combien y a-t-il d'éoliennes sur la commune ?
a. 1 b.2 c.3 d.4
- Quels oiseaux sauvages peut-on croiser à St Agnant de Versillat ?
a. La perdrix bartavelle b. la buse variable c. la galinette mordorée d. la huppe fasciée
- Quels animaux sauvages sont présents sur la commune de St Agnant de Versillat ?
a. le lièvre commun b. le dahu versillacois c. la genette d. la vipère aspic
- Notre commune était habitée depuis la préhistoire, pour preuve, un dolmen exposé au musée de Guéret. Mais dans quel village se situait-il ?
a. La Cafarderie b. La Chadrolle c. Le Chaudron d. La Chenedière
- Près de la mairie, une borne symbolisait la jonction de trois provinces qui se partageaient jadis la Creuse, mais lesquelles ?
a. Le Berry b. l'Aquitaine c. La Marche d. Le Poitou e.L'Angoumois
- Pendant la seconde guerre mondiale, des résistants, « les FTP d'Estienne d'Orves » se sont installés dans un bois de la commune, lequel ?
a. Le Bois du Gaudy b. Le Bois Prioux c. Le Bois de La Côte d. Le Bois de Chansaud
- Il y a quelques années, notre Commune était alimenté en eau par une fontaine. Cette fontaine tirait son nom d'un « Peu » :
a. Le Peu Châtelus b. Le Peu Douhet c. Le Peu de St Martin d. Le Peu Vinaud
- Un chemin traversant notre commune permet aux pèlerins de se rendre à St Jacques de Compostelle, quel est son nom ?
a. Via Turonensis b. Via Lemovicensis c. Via Podiensis d. Via Tolosana
- L'altitude du bourg de Saint Agnant de Versillat est de 310 mètres (Mairie), à quelle altitude se situe le point le plus haut ?
a. 312 m b. 364 m c. 449 m d. 469 m

Réponses
1.b) ; 2.c) ; 3.d) ; 4.a) ; 5.c) ; 6.b) ; 7.b) ; 8.a) ; 9.b) ; 10.a) ; 11.a) ; 12.c) ; 13.b) ; 14.c)
Pour la question 8, réponse b, à ce jour, et par manque de preuves, son existence n'a toujours pas pu être authentifiée. Le dernier signallement remonte, au samedi 22 juin 2019 à 23h50, non loin du centre Bourg. Ouvrez l'œil !